Syndicat *F*orce *O*uvrière DGFiP – Section du Var
place besagne 83000 Toulon
Tél fixe : 04-94-03-82-90
Tél portable : 06-88-37-36-97
mail : fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv
web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/

CTL du 04 octobre 2021
Compte Rendu

Déclaration liminaire de **FO-DGFIP83** ci-contre.

En réponse aux interventions des organisations syndicales, le DDFIP a tenu à préciser que « *nous ne vivons pas dans le même monde* ». Pour une fois, nous ne pouvons qu'être d'accord !!!!
Les OS seraient aveugles à voir ce que la direction accomplit, en dépit des contraintes de moyens (RH, budgétaires.)
Pour info, ce sont bien ces contraintes que nous dénonçons ainsi que la volonté de destruction de nos services !

Quant aux agents, petit rappel de la déclaration liminaire de **FO-DGFIP83** : « Ces agents qui, tous grades confondus, sont de plus en plus préoccupés pour leur avenir professionnel face à toutes ces restructurations et réorganisations de services. Ces agents, à qui on demande toujours plus, que l'on envoie à des kilomètres de chez eux, voient leur charge de travail en augmentation constante suite aux restructurations et aux suppressions d'emploi. »

En raisons des intempéries (arrêté préfectoral), le CTL a été interrompu à 12h le 04/10 et a repris le 07/10 après-midi, en l'absence du directeur.

1 – Modernisation des processus et des outils du domaine foncier et cadastral – projet « Foncier innovant »

Pour ceux qui ne seraient pas encore au courant (voir article FO-DGFIP), le département du Var est expérimentateur (et oui!) pour un projet permettant le recours à l'**intelligence artificielle et à la valorisation des données foncières, pour la fiabilisation des bases fiscales et topographiques**. Dans les faits, dans le cadre d'un contrat de partenariat passé avec Capgemini, Google (!) fournira à notre administration des prises de vues aériennes permettant, à l'aide d'algorithmes, de détecter des biens potentiellement taxables non ou mal évalués (bâtis, piscines…), permettant de mettre à jour le plan cadastral et surtout de fiabiliser les bases d'imposition aux taxes foncières et optimiser ainsi les ressources fiscales des collectivités locales.
Pour la direction, présentant avec enthousiasme ce projet, il s'agit d'augmenter l'efficience du service public (!!), en changeant radicalement le mode d'intervention de nos services.
Si **FO-DFGIP** conçoit que l'intelligence artificielle puisse apporter **une aide** à l'intelligence humaine et au savoir faire des collègues, nous ne cautionnons pas la numérisation à outrance de nos services et la déshumanisation sous couvert de modernisation !
Le constat factuel est bien que les services, exsangues à cause de coupes franches des effectifs, ne peuvent plus répondre aux fortes sollicitations des collectivités locales, mais qu'il faut « *montrer, surtout en cette période, la capacité de la DGFIP à fournir aux partenaires des données fiables !* ».

Nous parlions de façade ?

À noter qu'aucune réponse n'a été apportée quant au coût de cette délégation de service publique !

2- Organisation des PCRP et PCE du Var (vote)

À compter du 1er janvier 2022, les antennes dédiées au contrôle des revenus et des patrimoines (PCRP) et celles des pôles de contrôle et d'expertise (PCE) seront définitivement **fermées** (elles aussi !), afin de ne laisser subsister que 2 pôles PCE et PCRP à l'Ouest (Toulon) et à l'Est du département. Les anciennes promesses sont donc caduques !

Le pôle Est se déploiera sur 2 zones géographiques : **Draguignan et Fréjus**.
En effet, du fait de la richesse du tissu fiscal de l'Est du département et de la fermeture du site de Saint Tropez, la direction a opté pour le développement d'un pôle de compétence dense sur Fréjus. Un nouvel immeuble a donc été loué sur Fréjus afin d'abriter ce pôle contrôle ainsi que la 10e BRV de la DIRCOFI SEOM.
Doit-on y voir une inversion des tendances ? Fréjus pourrait-il devenir le pôle principal à terme ? À suivre…

Les agents en provenance de St Tropez pourront bénéficier d'un espace de **coworking** (travail à distance) dans les locaux de la future ex-trésorerie de Grimaud. Les modalités d'occupation de cet espace ne sont pas encore définies.
À 3 mois de la réorganisation, il est établi que l'ensemble des services du golf tropézien (SIP, SIE, Trésorerie et PCRP) auront accès à cet espace.

Les agents actuellement en poste aux PCE et PCRP de Brignoles devraient quant à eux disposer d'un bureau sur le site des Augustins. Cela reste cependant à concrétiser sur les plans de rénovation.
À noter que les agents du PCRP de St Tropez et du PCE/PCRP de Brignoles passeront au forfait.

De manière plus générale, « *le contrôle fiscal est un domaine en pleine évolution »,* dixit la direction. « *La programmation doit évoluer, il faut spécialiser certains programmeurs de PCE afin de mieux intégrer le datamaining et sensibiliser les acteurs à toutes les phases du contrôle, jusqu'au recouvrement*. »

Décidément, toujours les mêmes argumentaires ! Tailles critiques des structures, modernisation, restructurations…
FO-DFGIP, comme la plupart des autres OS, a voté CONTRE ce projet.
La concentration des équipes en grandes structures et l'éloignement des citoyens de leurs interlocuteurs ne sont pas une avancée, la preuve en est fournie quotidiennement !

3- NRP : actualisation en vue du 01/01/2022

Il s'agissait de présenter les évolutions des sites accueillants.

BRIGNOLES : les plans présentés lors de la venue du ministre sont déjà caduques, une version 3 étant en cours de finalisation. La circulation des flux d'accueil ne sera pas touchée, en raison de l'architecture du bâtiment. Cependant, la direction souhaite « *une ouverture de la circulation des agents entre les différents services et un décloisonnement des entités de travail* ».
L'appel d'offre sera ensuite lancé, si possible avant la fin du mois d'octobre, pour une fin des travaux espérée en juin 2022 !! Les travaux comprendront, outre la restructuration, l'étanchéité totale ainsi que l'isolation thermique des bureaux.
Suite à l'interrogation de **FO-DFGIP**, la direction nous a indiqué avoir étudié plusieurs options, mais avoir décidé, en concertation avec le responsable de Brignoles municipale, que les agents arrivants, suite à la fermeture des trésoreries au 31/12/2021 dans le cadre du NRP, seront bien installés dans les locaux du futur SGC de Brignoles.
Le déménagement du SGC serait alors prévu à l'été 2022.
Un bureau sera préservé pour les collègues du PCE/PCRP de Brignoles sur le site des augustins.
FO-DFGIP a souhaité avoir plus d'information concernant le projet de réhabilitation des berges du Caramy. En effet, ces zones étant régulièrement inondées, le maire de Brignoles envisage des travaux d'envergure, pouvant impacter le site des augustins. La direction s'est voulu rassurante, le projet semblant prévu sur un terme de 5 à 10 ans.

DRAGUIGNAN : les adaptations proposées sont marginales, avec une utilisation par le SGC de la salle de réunion du RDC et de 2 bureaux supplémentaires. **FO-DFGIP** a souhaité savoir si la possibilité de regrouper les 2 services (recettes/dépenses) actuellement séparés par le hall d'accueil avait été examinée. Il ne semble pas y avoir d'autres possibilités.
Quant au SIP, l'actuel espace courrier sera reconverti en bureaux, le service courrier du RDC étant mutualisé.
Un espace pour les CDL pourrait être aménagé à l'étage.

FRÉJUS : les locaux libérés par la BCR, PCE et PCRP, seront redistribués au SIE. Un espace pour les 3 CDL rattachés à l'Estérel sera aménagé. Une cloison sera supprimée au SGC (2 open-spaces).
Pour rappel (voir ci-dessus), les agents en provenance de St Tropez pourront bénéficier d'un espace de coworking (travail à distance) dans les locaux de la future ex-trésorerie de Grimaud. Les modalités d'occupation de cet espace ne sont pas encore définies. À 3 mois de la réorganisation, il est établi que l'ensemble des services du golf tropéziens (SIP, SIE, Trésorerie et PCRP) auront accès à cet espace.

PAIERIE DÉPARTEMENTALE : le déménagement dans les nouveaux locaux place Besagne est prévu pour fin novembre/début décembre 2021. Les agents devraient découvrir leurs nouveaux locaux prochainement !
Une formation M22 Hébergés est prévue en mars 2022. La question des effectifs a été soulevée par les OS : certains EDR devraient suivre cette formation afin de pouvoir venir renforcer une équipe en manque de personnel.
Le problème des archives se pose.

SAINT TROPEZ : le volet emploi du SIE de St Tropez a été modifié, permettant ainsi à chaque agent de pouvoir trouver la « moins pire » solution à la restructuration imposée. Voir plus haut en ce qui concerne l'espace de coworking de Grimaud. Les agents du PCRP de St Tropez seront donc réaffectés sur Fréjus.

CDL (conseillers aux décideurs locaux) : les recrutements des CDL de l'Est du département sont en cours.
Les 8 postes ouverts se répartissent en 4 A+ et 4 A. Les affectations seront connues lors du mouvement de mutation d'initiative locale (22/10), le poste resté vacant étant proposé en national.

Ces bilans d'étape étaient présentés en CTL pour information. Aucun vote n'était donc requis. Il est clair cependant que l'opposition de **FO-DFGIP** au NRP est plus que connue ! Les effets dévastateurs de la première vague ont à peine eu le temps d'émerger que la deuxième vague du NRP est déjà en route. La direction semble enthousiaste quant à cette organisation, alors que les dégâts des restructurations et concentration de la 1ère vague sont tellement visibles… du moins, pour ceux qui veulent les voir : **des structures DGFIP désintégrées, des services publics dégradés, des communes abandonnées, des agents déplacés, des compétences professionnelles gâchées, des services sinistrés.**
Cette liste n'est évidemment, et malheureusement, pas exhaustive…

4- SFACT : services facturiers

FO-DFGIP a demandé depuis un certain temps un bilan quant à la mise en place du SFACT dépense de La Garde. Pour rappel, depuis novembre 2020, 4 collaborateurs du SGC de Toulon sont intervenus à tour de rôle au sein de la commune, et les agents communaux sont en contre-partie formés à l'utilisation d'Hélios.
À compter d'octobre 2021, un seul collaborateur du SGC interviendra au sein du SFACT, à raison de 3 journées par semaine.

2 autres projets sont en cours dans le Var : communauté de commune du Golfe de St Tropez et commune de St Maximin-la-Sainte-Baume. À noter que la DGFIP prévoit un objectif de 60 SFACT opérationnels dans le SPL à l'échéance 2022.
Le Var se place donc en bonne position…

5- Modifications des horaires d'ouverture au public et réglements intérieurs

1/ Horaires d'ouverture au public
Brignoles mun : les lundi , mardi et jeudi de 9 h à 12 h
Vote : abstention FO, SfiP, CFTC, la CGT ne prend pas part au vote

2/ Règlements intérieurs : les RI de la trésorerie de Barjols, et des Services de Gestion Comptables de Hyères, Saint-Cyr et Toulon, après consultation des agents, seront mis en application le plus tôt possible, en fonction des applicatifs.

6- Questions diverses

- Règlement intérieur des sites toulonnais : bien évidemment, à la suite des interventions de **FO-DFGIP** lors de la réunion informelle de rentrée, la demande des agents de pouvoir commencer leur journée de travail dès 7h (pour ceux qui le souhaitent!!) dans les services de l'aire toulonnaise a été évoquée. La direction, du fait que ce protocole existe dans la déclinaison nationale, n'émet pas d'opposition de principe et donne même un avis favorable. Cette décision doit cependant s'inscrire dans un plan cohérent. Retour attendu au cours de l'hiver.
- Var Amendes : sujet largement évoqué ces derniers mois, là aussi par **FO-DFGIP,** le maintien d'une caisse numéraire à Var amendes. En effet, la mise en place du « Zéro cash » à la DGFIP impose l'arrêt de l'encaissement en numéraire aux caisses de nos services. Cependant, conformément à la réglementation, 2 caisses resteront ouvertes : une au SIP de Draguignan et une à celui de Toulon.
  Restait la problématique de Var amendes, qui encaisse énormément de numéraire. En effet, et bien que « ***la DGFIP ne doive pas concurrencer les buralistes*** »(!!!) d'après la direction, de nombreuses opérations spécifiques ne peuvent être dématérialisées. La caisse de Var amendes restera donc ouverte, pour des raisons pratiques et de bon sens. La gestion des scellés devrait quant à elle être transférée au SIP de Toulon.
- À noter que depuis le 01 octobre 2021, le SIE de Toulon ne reçoit plus que sur rendez-vous. Les usagers trouvant porte close basculent donc sur le SIP….
- Concernant justement les SIP, les collègues nous ont fait remonter des difficultés dans le cadre du délestage des centres de contact. En effet, de nombreux appels concernent des opérations de rattachement de mensu TH. Or, si les collègues varois ont bien une habilitation nationale leur permettant de visualiser la situation du demandeur, ils ne peuvent intervenir, et n'ont d'autres solutions que d'envoyer un mail au service compétent. Cela est peu satisfaisant, d'autant que la charge de travail due à la multiplication des tâches et le manque de personnel est, elle, bien présente ! Les indicateurs le prouvent aisément.
- Une réunion des EDR (annulée en 2020 pour cause sanitaire) se tiendra d'ici la fin de l'année. Pour **FO-DFGIP**, cela est indispensable afin que les équipiers puissent se connaître pour certains et mutualiser les pratiques. Un recensement des compétences au sein de l'équipe de renfort est en cours actuellement, afin d'optimiser les opérations de formations, notamment en ce qui concerne la M21, M22 (hébergés) et M57. Le but étant évidemment de venir dès le début de l'année en renfort dans les grandes structures en difficulté…
- Le Var fera partie des 22 départements expérimentateurs de l'ANF (accès des notaires au fichier), cf déclaration liminaire.
- Enfin, **FO-DFGIP a** demandé une intervention quant aux dégâts occasionnés par les pluies dans la cité administrative de Toulon.

Vos représentants FORCE OUVRIERE:
Titulaires: S. Degeilh, A. Maurice, F. Mosca